



Problème d'assurance de prêt immobilier

Par **cathecrit**, le **28/02/2008 à 23:48**

Bonjour,

Je vous ai déjà joint pour un problème avec mon assureur de prêt bancaire, la CNP qui m'assure pour un prêt immobilier depuis 2004. Alors que j'étais diabétique, ils m'ont assuré avec "exclusion totale d'ITT, ce qui d'après vous vidait d'une bonne partie le contrat de sa substance, d'un tiers, en effet. Depuis début 2007 je me soigne pour un cancer et comme la maladie est vaincue pour le moment, j'ai enfin un peu plus de forces pour m'occuper de ce problème.m

Lorsque je vous ai joint, vous m'aviez donné les coordonnées d'un organisme pouvant éventuellement m'aider à me défendre et j'ai égaré leurs coordonnées.

Je vous remercie par avance.

Mme KLEIN